

L'essentiel du Photovoltaïque pour les Maîtres d'Ouvrage

PUBLIC

Maîtres d'Ouvrage, donneurs d'ordre, promoteurs immobiliers, architectes

PRE REQUIS

Connaissance de base dans le domaine du Bâtiment et l'Electricité

PROGRAMMATION

Durée : 2.0 jours - 14 h.

Pers. / session : 8 maxi

Tarif : 600 € HT (TVA : 20%)

DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :

<https://www.fenix-formation.fr>

LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOP

TAUX DE SATISFACTION

Déroulement de la formation : 100 %

Pédagogie & Animation : 100 %

Appréciation générale : NAN %

Participants satisfaits ou très satisfaits.

Calculé sur 2 sessions représentant 5 participants (Questionnaires disponibles au centre sur demande).

CONTEXTE

La gestion d'un patrimoine-bâti intègre de plus en plus la présence d'une installation photovoltaïque.

Or, les conditions du déploiement des systèmes de production photovoltaïque sont multiples : administratif, réglementaire, juridique, sécurité, technique, environnementale, architecturale.

Aussi, les étapes d'un projet photovoltaïque sont plus ou moins complexes : lancement du projet, choix des acteurs, conception, travaux, exploitation, fin de vie.

La présente formation souhaite donc apporter aux donneurs d'ordre le bagage de connaissances minimum au lancement et au pilotage d'un projet photovoltaïque, qu'il soit sur bâtiment ou au sol.

OBJECTIFS

Permettre au participant de maîtriser les aspects suivants :

- Le contexte administratif, réglementaire et juridique.
- Les principaux modes de pose des modules photovoltaïques sur le bâti et au sol.
- Les conditions de la faisabilité d'un projet photovoltaïque.
- Les étapes clefs d'un projet photovoltaïque.

EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) de validation des connaissances acquises, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.

Il n'est pas prévu d'évaluation pratique.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur l'évaluation théorique.

PROGRAMME

Le contexte réglementaire et administratif

Le marché du solaire photovoltaïque (mondial, européen, français)
Les démarches administratives liées à la réalisation d'une installation photovoltaïque

Le cadre des aides financières / Les textes de lois

Le choix entre autoconsommation et injection totale au réseau

Le cas singulier de l'autoconsommation collective

Schémas de principe d'une installation photovoltaïque

Ratios de dimensionnement utiles

Limites de prestation Couvreur / Electricien

Techniques d'intégration architecturale des modules photovoltaïques, atouts/contraintes

Pose sur toiture inclinée : la surimposition, l'encastrement

Pose sur toiture plate : lestée, thermo-fusionnée, sur potelets

Pose en façade : brise-soleil, garde-corps, bardage

Pose en ombrière de parking

Evaluer la faisabilité d'un projet photovoltaïque

Ratios de dimensionnement utiles

Evaluer le potentiel de puissance

Evaluer la production d'électricité produite

Prendre en compte les masques proches et lointains (ombrages)

Monter un plan d'affaire simple mais réaliste, et calculer la rentabilité économique

Evaluer les freins potentiels au déploiement du projet photovoltaïque

Connaitre les étapes clef d'un projet photovoltaïque

La définition du besoin

Les étapes de conception du projet

Faut-il prévoir 2 lots : lot électricité + lot couverture ?

Quels critères objectifs permettant de choisir une entreprise de travaux ?

Les étapes et délais d'un chantier

La fin du chantier : le raccordement au réseau, la réception.

Les garanties légales applicables (garantie de travaux, garantie de matériel) et leur mise en oeuvre

L'exploitation et les garanties de performance possible